

**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Mardi 20 Janvier 2015

N°  
04/15**RECENSEMENT MILITAIRE :**

Nous vous rappelons que tous les jeunes gens (garçons et filles)  
sont obligatoirement tenus  
de se faire recenser en Mairie  
dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.  
Pour accomplir cette formalité,  
il est nécessaire de se munir du livret de famille.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Mardi 20 Janvier 2015

N°  
04/15**RECENSEMENT MILITAIRE :**

Nous vous rappelons que tous les jeunes gens (garçons et filles)  
sont obligatoirement tenus  
de se faire recenser en Mairie  
dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.  
Pour accomplir cette formalité,  
il est nécessaire de se munir du livret de famille.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Mardi 20 Janvier 2015

N°  
04/15**RECENSEMENT MILITAIRE :**

Nous vous rappelons que tous les jeunes gens (garçons et filles)  
sont obligatoirement tenus  
de se faire recenser en Mairie  
dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.  
Pour accomplir cette formalité,  
il est nécessaire de se munir du livret de famille.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique